

# Expertise : amiable-judiciaire-assurances

## OBJECTIFS

Appréhender l'expertise judiciaire et dresser un panorama des autres types d'expertises.

## PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

## PROGRAMME

- Évolution de la pratique de l'expertise
- Règles communes
- Constatation, consultation, expertise
- Inscription sur les listes d'experts
- Obligations et responsabilités des experts
- Devant le Tribunal de grande instance et la Cour d'appel
- Nomination de l'expert
- Mission donnée à l'expert
- Récusation et remplacement de l'expert
- Déroulement de l'opération d'expertise
- Rédaction et dépôt du rapport
- Inscription sur les listes d'experts
- Jugement après expertise, cas de nullité
- Rémunération et remboursement des frais
- Devant d'autres juridictions
- L'expertise en référé ou sur enquête
- Devant les différentes juridictions
- Expertises spécialisées



## Pédagogie

Les cours seront réalisés sur présentation power point.

## Documentation

Un support de formation illustré sera remis à chaque participant.

DURÉE	LIEU	COÛT
3 jours	Le Mans	1050 € HT par stagiaire (frais de repas non inclus)